

Insalubrité

Le retour en force des tas d'immondices à Libreville



Les agents d'Averda sont de moins en moins visibles sur le terrain.



Dans certains quartiers, les populations préfèrent procéder à l'incinération.

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

Les ordures ménagères s'amoncellent jour après jour dans les différents points de dépôtage de la capitale, polluant ainsi l'atmosphère avec des odeurs pestilentielles.

QUELQUES jours seulement après l'annonce par la société Averda de suspendre temporairement son activité

de gestion et de collecte des ordures ménagères à Libreville, voici que les tas d'immondices ont réapparu avec force dans les différents points de dépôtage. Hier matin encore, une équipe de reporters de "L'Union" a pu constater que de nombreux déchets étaient venus s'ajouter à ceux déposés par les populations la veille, créant ainsi d'indescriptibles mon-

tagnes de débris et polluant l'atmosphère avec des odeurs pestilentielles en divers endroits de la capitale. Les zones les plus impactées sont celles où sont logés les marchés et les surfaces commerciales. Par exemple, à Mont-Bouët, Louis, Nzenge-Ayong ou encore à Nkembo, les ordures ainsi entassées débordent même sur la chaussée. "Ici au quartier Derrière-la-pri-

son, les collecteurs ne sont plus passés depuis cinq jours environ. La chance que nous avons, c'est que cette situation se déroule en saison sèche. Lorsque les pluies arrivent, elles drainent généralement toutes ces ordures presque dans des maisons", a confié, hier, un habitant de cette zone du 1er arrondissement. Dans d'autres quartiers, comme à Nzenge-Ayong Dragages, les

populations essaient de limiter le volume des ordures en procédant par incinération. La bonne méthode ? "Que voulez-vous qu'on fasse ? Les chiens errants fouillent les déchets à longueur de journée et les traînent dans les quartiers. À défaut d'inhaler toutes ces odeurs nauséabondes, il vaut mieux réduire ces montagnes d'ordures, même au risque de notre santé. C'est ce

que je crois", déclare, désespéré, un autre citadin dans le 6e arrondissement. En dépit de tout cela, le dépôtage d'ordures se poursuit dans les différents points d'apport volontaire à travers les quartiers. Il faut donc dire que ce qui constitue déjà la cote d'alerte pourrait s'aggraver dans les prochains jours, si aucune mesure d'urgence n'est prise.

Entretien avec le directeur du développement du groupe Averda

Nicolas Achkar : "Je sais que l'Etat gabonais va trouver une solution"

Propos recueillis par Y.F.I
Libreville/Gabon

L'union : Averda ne collecte plus de nouveau les ordures ménagères. Que se passe-t-il ?

Nicolas Achkar : Nous avons notifié à l'État gabonais, un mois avant, la suspension, pour motif de retard de paiement de nos prestations. En fin juillet, nous accusons deux ans de retard de paiement, soit l'équivalent de 24 milliards de francs.

Dans quelle mesure pouvez-vous reprendre du service ?

Nous avons besoin d'une date de remboursement et un paiement immédiat pour pouvoir reprendre le travail.

Et si vous n'obtenez pas satisfaction ?

On ne peut pas reprendre le travail parce que la trésorerie est à zéro. Il faut payer les salaires de nos 700 employés, rembourser les fournisseurs et les banques. On ne peut pas démarrer sans un paiement conséquent.



Nicolas Achkar, directeur du développement du groupe Averda, expliquant les raisons de l'arrêt de travail, hier à Libreville.

Y a-t-il des tractations entre vous et l'État gabonais ?

Nous sommes en attente de la réaction de l'État. On est prêt à discuter avec notre partenaire. Je suis convaincu que des solutions existent.

Quel est le véritable problème ?

Notre vrai problème est le non-paiement de nos prestations. Nous avons des dépenses qu'on n'arrive pas à assumer faute de paiement. Deux ans d'impayés, c'est énorme pour une société.

Les retards de paiement sont évoqués de façon récurrente. À quand une solution pérenne ?

On a signé un contrat, il y a 5 ans. On a exécuté le contrat à la lettre. À côté de ce contrat, il y a les obligations de l'État. Une société ne peut pas fonctionner sans le paiement de ses prestations. Il faut trouver les moyens. J'ai espoir et sais que l'État gabonais va trouver une solution.

Averda est taxée de faire dans le ramassage et dépôtage sauvages. Un commentaire ?

Avant tout, nous respectons le contrat qui autorise la collecte des déchets, le transfert à la décharge de Mindoubé et le nettoyage. Le traitement des déchets ne figure pas dans les termes du contrat. Nous avons fait plusieurs propositions à l'État pour le traitement mais elles sont restées sans suite. Aujourd'hui, le problème de Mindoubé ne peut être réglé que par l'État.

Petit angle

Comme un jeu de ping-pong !

Y.F.I
Libreville/Gabon

DEPUIS quelques jours, Libreville croule sous le poids des ordures ménagères. Et pour cause, la société Averda a purement et simplement

stoppé la collecte des déchets. À ce propos, le directeur du Développement du groupe Averda, interrogé par "L'Union" hier évoque sans ambages une ardoise de l'ordre de 24 milliards de francs (lire par ci-dessus).

Selon des sources autorisées, la signature du contrat d'Averda est drapée d'une opacité. Certains acteurs fustigent un marché de gré à gré passé avec ledit opérateur. Conséquence : aucune ligne budgétaire n'est attri-

buée à Averda. D'où les retards enregistrés. Bref, les deux parties se rejettent mutuellement la faute. Pendant ce temps, Libreville se transforme peu à peu en "ville poubelle", du moins au regard des amoncellements

d'ordures ménagères à chaque coin et recoin (ou presque) de la capitale. Une situation non sans conséquence sur le plan sanitaire. Et c'est un truisme de le dire : les immondices et odeurs nauséabondes constituent d'importants vec-

teurs d'épidémies et autres pathologies. Il est plus qu'impérieux qu'une solution rapide, mais surtout pérenne, soit trouvée à cette situation menaçant la santé publique.